



Parc national
de forêts

Printemps-été 2026 N° 4

Échos des forêts

Le magazine du Parc national de forêts



DOSSIER

Un territoire de forêts... et d'eau

L'INSTANT NATURE

Les espèces des milieux
aquatiques, une vie
intense dans nos rivières



UN ŒIL SUR

Les sites **Natura 2000**



EXPLORATION

Le circuit de **la tufière
d'Amorey**, au fil de l'eau



Au printemps, dans les petites mares et les trous d'eau des sous-bois, le Sonneur à ventre jaune se fait discret. Mais au moindre danger, il dévoile son ventre jaune et noir éclatant, comme un éclair dans la pénombre. Son chant doux résonne alors dans les sous-bois, rappelant la présence fragile de ce petit gardien des zones humides. Dans son regard sombre se devine même une pupille en forme de cœur, comme une discrète signature de tendresse au cœur de la forêt.

© Olivier Pellerin

Sommaire

- 4 Dossier**
Un territoire de forêts... et d'eau
- 8 L'instant nature**
Les espèces des milieux aquatiques, une vie intense dans nos rivières
- 10 Rencontres**
Bruno Fauvel
Dominique Lagoutte
Gurvan Haldimann
Annette et Emmanuel Geoffroy
- Pages centrales : posters à détacher**
Agrion de Mercure
Bleuets dans un champ de blé
Loriot d'Europe
- 12 Un œil sur**
 - Les Aires terrestres éducatives (ATE)
 - Les sites Natura 2000
- 14 Exploration**
 - GR de Pays - Chemin de la Belle étoile
 - Le circuit de la tufière d'Amorey, au fil de l'eau
- 16 Curieux de nature**
Des jeux pour les plus jeunes
- 18 Le saviez-vous ?**
VRAI/FAUX :
tique et maladie de Lyme
- 19 Agenda**

PRINTEMPS-ÉTÉ 2026 – Semestriel
Parc national de forêts
20 rue Anatole Gabeur, 52210 ARC-EN-BARROIS
Tél. : 03 25 31 62 35 • contact@forets-parcnational.fr
Directeur de publication : Philippe Puydarrieux
Responsable de la publication : Sébastien Murcia
Comité de rédaction : Philippe Puydarrieux, Sébastien Murcia, Mégane Rubat, Claudine Lécuret, Camille Savary, Gurvan Haldimann, Julie Lambrey, Franck Jury, Aurélie Wahl, Thomas Volpoet, Anaïs Sibille
Rédaction : Mégane Rubat, Bénédicte de la Guérivière, Élodie Buzaud
Conception graphique : Transfaire (www.transfaire.com)
Impression : Présence Graphique
Tirage : 6 600 exemplaires
ISSN : 3076-0275 • Dépôt légal : mai 2026
Ne peut être vendu ni jeté sur la voie publique



Pour agir en faveur de la biodiversité et de la protection de l'environnement, ce magazine est imprimé avec des encres végétales.



Édito

Le printemps est une promesse. Celle du renouveau, du retour des chants d'oiseaux et des nuances de vert tendre qui viennent à nouveau colorer les arbres des forêts. Si la vie anime la forêt, elle s'exprime aussi dans un autre monde, plus discret et souvent méconnu : celui de l'eau, qui circule, façonne, irrigue et relie les milieux vivants de notre territoire.

Dans le Parc national de forêts, l'eau est partout : visible dans le miroir des rivières et des étangs, cachée dans les sols, ou encore pétrifiante dans les marais tufeux. Elle dessine les paysages, nourrit les arbres, sculpte les vallons et offre des refuges à une biodiversité remarquable. Rivières et milieux aquatiques constituent ainsi des habitats naturels fragiles et précieux, où s'entrelacent équilibres écologiques et histoires naturelles.

Mais ces milieux sont aussi vulnérables. Les changements climatiques, les pressions sur la ressource en eau et les altérations des habitats rappellent combien leur préservation est un enjeu collectif. Protéger l'eau, c'est préserver la vie : maintenir des continuités écologiques, restaurer des équilibres et transmettre aux générations futures un patrimoine naturel intact et fonctionnel.

La prédominance des forêts feuillues joue un rôle essentiel en agissant comme un filtre naturel pour l'eau. Ainsi, une grande partie des cours d'eau du territoire est en bon état écologique, ce qui leur confère une valeur biologique remarquable. On y retrouve notamment des espèces exigeantes, comme la Cigogne noire, l'Écrevisse à pieds blancs ou encore l'Agrion de Mercure.

Avec plus de 1 200 km de cours d'eau, le territoire du Parc national de forêts offre une richesse exceptionnelle que ce numéro de printemps-été des *Échos des forêts* vous invite à explorer. Le « Dossier » vous apportera un éclairage approfondi sur l'eau dans le Parc, tandis que « L'instant nature » mettra en lumière des espèces aquatiques à enjeux bénéficiant de programmes de protection. « Les Rencontres » donneront la parole aux acteurs engagés du territoire, et « Un œil sur » vous fera découvrir notamment les Aires terrestres éducatives, dont l'Aire fluviale éducative de Châtillon-sur-Seine, ainsi que les sites Natura 2000. « Les Explorations » vous guideront sur le Chemin de la Belle étoile, et des conseils pratiques vous aideront à vous protéger des tiques lors de vos sorties en forêt.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous réservez aux *Échos des forêts* et pour les nombreux retours positifs que vous nous adressez. Afin de garantir une diffusion efficace du magazine, celui-ci est désormais disponible sur abonnement gratuit : il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées postales à l'adresse suivante : echosdesforets@forets-parcnational.fr. Des exemplaires sont également disponibles dans certains points d'accueil et mairies du Parc national.

Que ce printemps soit pour chacun l'occasion de redécouvrir la présence de l'eau, d'en apprécier la beauté et d'en mesurer la valeur. Écoutons le murmure des rivières : il nous rappelle que nous faisons partie d'un tout vivant qu'il nous appartient de préserver.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Philippe Puydarrieux



Philippe Puydarrieux
Directeur du Parc national de forêts

Un territoire de forêts... et d'eau



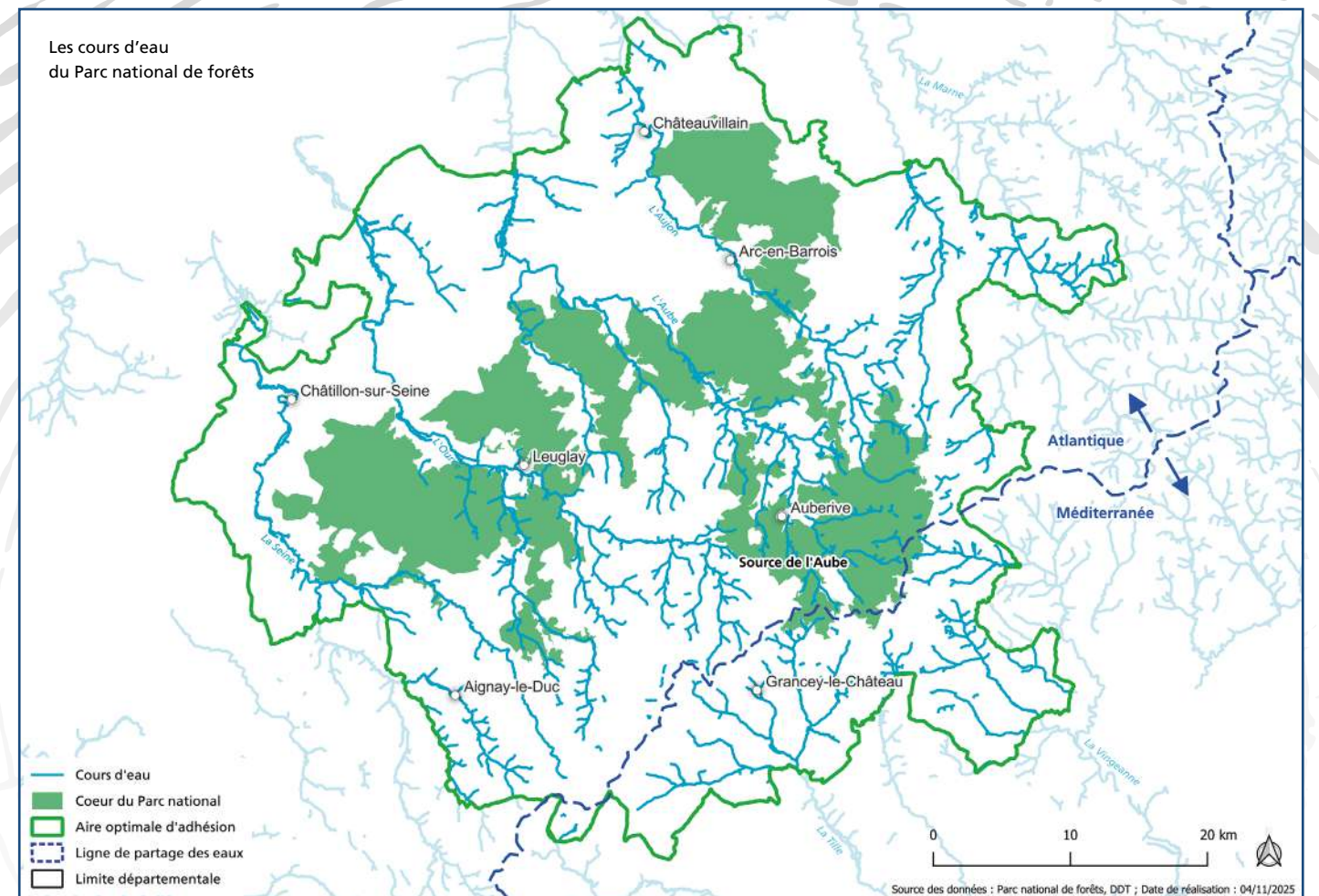
Source de l'Aube

Cours d'eau, sources, mares, marais tufeux, ici l'eau est omniprésente. Au fil du temps, elle a façonné le relief ondulé du territoire qui constitue aujourd'hui le Parc national de forêts. Elle a formé des petites vallées dans les plateaux calcaires langrois et châillonnais. Elle est également la composante essentielle de milieux naturels abritant une flore et une faune remarquables. Pour le Parc national, la protection et la valorisation de l'eau et des milieux aquatiques est donc une préoccupation majeure.

L'émblématique Cigogne noire fréquente le Parc national de forêts grâce à la présence essentielle de ses cours d'eau. De la même manière, les marais tufeux et leur biodiversité exceptionnelle ne pourraient exister sans l'eau. Une pluie abondante (entre 800 et 1000 mm par an), la présence de nombreuses sources, une humidité renforcée par les forêts ainsi que les caractéristiques du sous-sol expliquent la richesse en eau du Parc national. Celui-ci compte plus de 1200 km de cours d'eau ainsi qu'une grande diversité de milieux humides : prairies humides, mares, et marais tufeux.

Les ruisseaux et rivières du territoire alimentent deux grands bassins versants : celui de la Seine au nord-ouest et celui de la Saône au sud. Ces deux « chemins de l'eau » sont séparés par la ligne de partage des eaux située en plus haute altitude, au sud du Parc national. La Coquille, le Brevon,

l'Ource ou encore l'Aube, affluents de la Seine, prennent leur source au sein du territoire. Au sud-est se situent également les sources de la Tille et de la Vingeanne, toutes deux affluentes de la Saône.

L'Ource à Leuglay
© Matthieu Delcamp

Vallons ou combes, les milieux et paysages façonnés par ce réseau d'eau (on parle de réseau hydrographique) constituent une richesse majeure du Parc national, tant pour la beauté des paysages que pour la

Rochefort-sur-Brévon
© Rozenn Krebel

qualité des milieux naturels qu'ils abritent. Plusieurs vallées font d'ailleurs partie du réseau Natura 2000 (ensemble de sites naturels protégés à l'échelle de l'Europe où l'on préserve la nature tout en maintenant les activités humaines), comme le vallon de Senance (à Courcelles-en-Montagne et Noidant-le-Rocheux) ou les vallées de l'Aujon et de l'Aube.

« La principale caractéristique du réseau hydrographique du Parc national est d'être en amont de ces deux bassins versants, ce qui confère au territoire une forte responsabilité en termes de qualité de l'eau », rappelle Claudine Lécuret, chargée de mission Eau et milieux aquatiques. Le Parc national cherche à mieux connaître la faune aquatique et suivre son évolution, en lien avec le changement climatique. « Le réseau hydrographique est fragile et vulnérable. Beaucoup d'espèces présentes dépendent d'eaux fraîches et le réchauffement climatique les menace » précise-t-elle également. Truite fario, Lamproie de Planer, Chabot, ou Écrevisses à pieds blancs comptent parmi les espèces spécifiques des milieux aquatiques du Parc



La Vingeanne
© Thomas Volpoet

national. Afin de mieux les préserver, les équipes du Parc national cherchent à identifier les zones refuges, plus fraîches, où les espèces peuvent se replier en cas de fortes chaleurs. À terme, grâce à des caméras et des sondes thermiques, une carte permettra de les localiser pour mieux les protéger. C'est aussi cela l'adaptation au changement climatique.

En partenariat avec tous les acteurs de l'eau (riverains, collectivités locales, syndicats de rivières, agences de l'eau) et en cohérence avec les objectifs de sa Charte, le Parc national agit notamment pour protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques, et assurer la conservation des espèces de la faune et de la flore qu'ils abritent.

Dans le cadre de son objectif d'amélioration de la qualité de l'eau, le Parc national se mobilise pour accompagner les communes sur le sujet de l'assainissement. L'appui du Parc national constitue un soutien précieux pour les élus et les services de nombreuses communes. Pour commencer, l'effort porte sur la recherche de solutions de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif existants. Parmi les actions concrètes mises en œuvre, la rédaction d'un livret à destination des habitants illustre cette démarche collaborative et pédagogique.

À une autre échelle, mais toujours dans une démarche partenariale, le Parc national est l'un des membres fondateurs d'un projet de territoire intitulé Eau et Agriculture durables du Châtillonnais (EADC), aux côtés de la Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or, de l'EPAGE Sequana, de l'EPTB Seine Grands Lacs, de la Métropole du Grand Paris, des collectivités locales et des représentants du monde agricole. Cette démarche encourage des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, autour de deux axes : le développement de la filière bovine et la préservation de la ressource en eau. Un dispositif d'incitation financière (les paiements pour services environnementaux ou PSE) est mobilisé en faveur des agriculteurs volontaires, qui peuvent ainsi percevoir une rémunération en contrepartie d'actions favorables à la préservation de la res-

LE SONNEUR À VENTRE JAUNE, UNE ESPÈCE À PROTÉGER

Le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud reconnaissable à son ventre jaune et son dos marron-grisâtre qui lui assure un bon camouflage. Le mâle émet un coassement doux et régulier, un peu comme un petit son de cloche étouffé, ce qui lui vaut le nom de « sonneur ». Autre particularité plus discrète : ses pupilles en forme de cœur. Il affectionne les zones humides récentes ou en cours de formation (mares, ornières, flaques) en forêt ou dans les prairies. L'espèce est protégée au niveau national et européen. Menacée en France, elle fait l'objet d'un Plan national d'actions pour assurer sa conservation. Dans le Parc national de forêts il est majoritairement présent en Haute-Marne, qui présente des zones plus favorables à l'espèce, les plus grosses populations ayant été observées à Colmier-le-Haut et Arbot.

Afin d'assurer sa protection, le Parc national prévoit de mener en 2026 :

- un inventaire pour améliorer la connaissance sur sa répartition et sur l'état des populations.
- une sensibilisation auprès des acteurs locaux, notamment pour les activités forestières et agricoles, afin de favoriser le maintien de ses habitats.



© Spille Porfiro

source en eau, telles que le maintien ou le développement des prairies, la plantation de haies ou encore la protection des zones humides. Comme le souligne Claudine Lécuret, « l'eau est un sujet complexe qui relie de nombreux enjeux (nature, usages, climat...) ». Une réalité illustrée par un nouvel outil mis en ligne en février 2026 par le Parc national de forêts, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides : l'Observatoire de l'eau. ■

Plus de

1 200 km

de cours d'eau

dont 700 km

sont permanents
(en eau toute l'année)

85 %

de ces cours d'eau sont situés
dans l'Aire optimale d'adhésion
(communes)

et 15 % dans le Cœur du
Parc national de forêts

OBSERVATOIRE DE L'EAU

Outil important pour le Parc national de forêts, son **Observatoire de l'eau** est disponible en ligne ! Sur ce site, de nombreuses informations sont fournies concernant l'eau et les milieux aquatiques, la qualité et les débits des cours d'eau, les espèces aquatiques, les acteurs de la gestion de l'eau, les marais tufeux... Il s'enrichira au fil du temps avec d'autres sujets comme l'eau potable, l'assainissement, le risque inondation et la pêche.

<https://observatoire.forest-parcnational.fr>



L'Aubette
© Matthieu Delcamp

Les espèces des milieux aquatiques, une vie intense dans nos rivières

Développer les connaissances sur les espèces à fort enjeu de conservation, expérimenter des mesures de gestion et de restauration de leurs habitats naturels, proposer des actions de sensibilisation et de communication : tels sont les principaux objectifs du projet lancé en 2024 pour la conservation des espèces aquatiques en Haute-Marne.

Mis en œuvre grâce à une aide financière européenne, ce projet a déjà permis d'améliorer la connaissance de plusieurs espèces menacées. « Nous arrivons à la dernière année du projet après deux années d'inventaires et d'études. Cette amélioration des connaissances doit aboutir à l'élaboration de plans d'action locaux afin de définir des mesures concrètes de conservation pour toutes ces espèces à enjeux », précise Camille Savary, chargée de projet sur les espèces à enjeux des milieux aquatiques.

L'inventaire des mollusques aquatiques a constitué le cœur de ce programme. Pour mener ces campagnes d'inventaire, 40 tronçons de cours d'eau, d'une longueur 100 mètres chacun, ont été prospectés. En complément des observations visuelles, des recherches et des analyses d'ADN environnemental ont été réalisées sur plusieurs sites.

Ce projet a permis d'en apprendre davantage sur plusieurs sujets essentiels. L'Écrevisse à pieds blancs a fait l'objet d'inventaires

spécifiques. Des prélèvements d'ADN sur certains cours d'eau ont été réalisés afin de détecter la présence de la peste de l'écrevisse, maladie mortelle pour les écrevisses européennes. Le programme d'étude a également permis de mieux connaître les zones d'alimentation de la Cigogne noire et a contribué à l'élaboration du Plan d'action piscicole visant à protéger et gérer les poissons et leurs milieux (en collaboration avec les fédérations de pêche de Haute-Marne et Côte-d'Or). ■

La Cigogne noire (en danger sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine)

La Cigogne noire fréquente les milieux humides de très bonne qualité écologique : les rivières peu profondes, les prairies humides, les roselières, les mares forestières, milieux dans lesquels elle trouve son alimentation (chabots, truites, amphibiens, insectes et crustacés...). Espèce emblématique du Parc national de forêts, et bien connue des lecteurs des *Échos des forêts*, sa présence est donc étroitement liée à la qualité des cours d'eau et à la protection des espèces aquatiques à enjeu. Sa protection représente un enjeu majeur pour le Parc national de forêts.

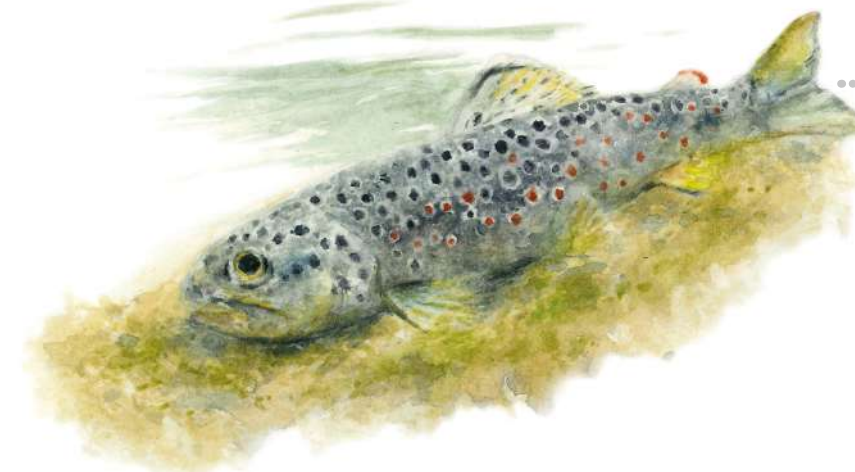


© Illustrations : Stella Porferio

aquatiques,

La Mulette épaisse (vulnérable en Grand Est – en danger dans le monde)

Moule d'eau douce, historiquement présente sur l'Aube, la Mulette épaisse joue un rôle essentiel dans le fonctionnement des rivières, en filtrant l'eau et en aidant à stabiliser les sédiments. Protégée en France et en Europe, elle se nourrit de particules organiques de petite taille (algues, organismes unicellulaires, débris). La pollution et l'aménagement des cours d'eau ont entraîné une chute importante de ses effectifs. Autre facteur aggravant : la disparition de « poissons hôtes » indispensables à sa reproduction (comme le vairon ou le chevesne), puisque les larves doivent temporairement s'y attacher avant de devenir des moules.



Le Chabot commun (quasi menacé en Grand Est)

Amateur des ruisseaux peu profonds, des eaux bien oxygénées et fraîches, le Chabot aime fréquenter les cours supérieurs des rivières et se cacher sous les pierres. De couleur grise à brun foncé, il est souvent assez peu visible sur les sables et graviers qu'il fréquente. Il est la proie favorite de la Cigogne noire. Le Chabot est protégé en Europe.

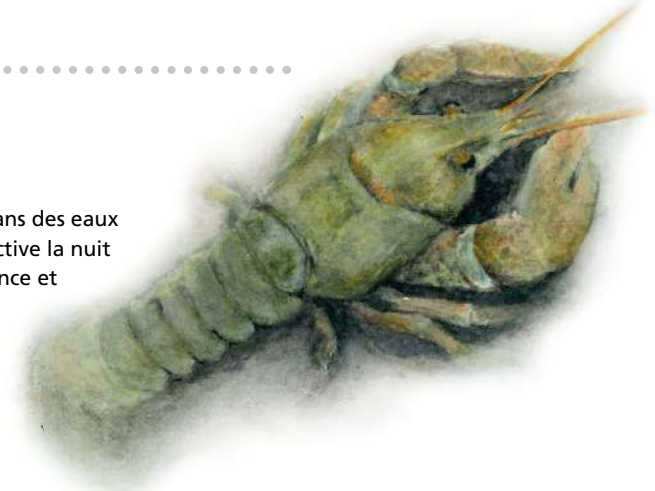


La Truite fario

Espèce caractéristique de nos cours d'eau, elle vit dans des eaux claires et bien oxygénées. Espèce carnassière, la Truite fario se nourrit de mollusques, de petits batraciens et de petits poissons. Certains aménagements (barrages, transformation des berges) ont modifié leur milieu et entraîné à la fois une perte de diversité d'habitat et la disparition de sites favorables à sa reproduction.

L'Écrevisse à pieds blancs (vulnérable en France – en danger dans le monde)

L'Écrevisse à pieds blancs est un crustacé qui vit dans des eaux calcaires de très grande qualité. Elle est surtout active la nuit pour se protéger des prédateurs. Protégée en France et en Europe, l'espèce est particulièrement menacée par l'arrivée d'une écrevisse venue d'ailleurs : l'Écrevisse signal. Cette dernière se développe rapidement, perturbe le milieu et est porteuse saine de la peste de l'écrevisse, une maladie mortelle pour les écrevisses locales.



Pour vous aider à mieux connaître la faune aquatique (poissons, crustacés...) mais aussi la faune qui fréquente les cours d'eau (Cigogne noire, Cingle plongeur...), le Parc national a publié un guide pédagogique illustré : *La discrète faune des rivières du Parc national de forêts*. L'ouvrage est disponible dans les points d'accueil du Parc national, distribué lors d'animations nature ou téléchargeable sur le site internet du Parc national.

FINANCEMENT

Le Parc national de forêts bénéficie du soutien de l'Union européenne. Le montant de la subvention s'élève à 250 147,98 €





Bruno Fauvel

Président du Conseil scientifique
du Parc national de forêts

Bruno Fauvel a été président du Conseil scientifique du Parc national de forêts ces six dernières années. Il est candidat pour un nouveau

mandat. Pourtant, à la base, rien ne l'y prédestinait. Il débute comme « garde forestier » après quelques mois comme ouvrier forestier et se passionne d'abord pour les oiseaux. Puis, pour les chauves-souris. Une fascination qui ne l'a pas quitté depuis 35 ans. Autodidacte, Bruno Fauvel étudie, s'investit dans des associations de préservation de la biodiversité, évolue en parallèle au sein de l'ONF. Ouvrier, puis agent il devient technicien, assumant diverses missions. Sa curiosité l'amène à publier des articles dans des revues scientifiques et à siéger au sein de plusieurs conseils scientifiques, comme celui du Parc national de forêts. Il se réjouit de ce qu'a fait le Parc national depuis sa création. Notamment du combat que le Parc national mène pour éviter de nouvelles pressions sur des espèces menacées.

*« Il faut adopter une approche
sur le temps long »*

« Cela montre que le Parc national, tout en protégeant, est capable d'imaginer une économie soutenable qui profite au territoire en travaillant mieux les projets de développement. » Pour lui, le Conseil scientifique doit accompagner le Parc national en se penchant davantage sur les sciences humaines et la question du changement climatique. « Aucun scientifique ne peut dire ce qui se passera dans 50 ans au niveau local. Il faut adopter une approche sur le temps long. Laisser de la place à l'expression de tous les arbres. Certains hêtres, par exemple, vivent déjà dans des conditions extrêmes. Ils n'ont pas l'air en forme, mais ils survivent. Ils possèdent un patrimoine génétique qui peut leur permettre de s'adapter. » ■

Dominique Lagoutte

Conservatrice bénévole
au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Vous la croiserez peut-être si vous allez marcher dans le cirque de la Coquille. Dominique Lagoutte y est conservatrice bénévole pour le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. « Ce qui me plaît, c'est de transmettre », glisse celle qui anime des visites. Pour elle, découvrir la Coquille, c'est assister, en direct, au spectacle de l'eau qui façonne le paysage. « La particularité du cirque de la Coquille, ce sont ses roches calcaires, explique-t-elle. L'eau s'y infiltre, jusqu'à rencontrer une couche de marnes, imperméables. L'eau bloquée constitue une réserve souterraine qui resurgit au pied de ce banc de calcaire en le fractionnant. Donnant ainsi naissance à la rivière Coquille, l'eau évacue les éboulis et c'est ainsi que la source recule à l'échelle des temps géologiques. »

*« J'ai toujours vu le Parc national
comme une chance à saisir »*

Fascinée par ce lieu surprenant, Dominique a choisi de s'y installer dans les années 80. Depuis, elle n'a de cesse de s'investir pour sa préservation. Outre son rôle au Conservatoire, elle a rénové une vieille bâtisse au village avec son conjoint et s'implique dans de nombreux projets associatifs. « J'ai toujours vu le Parc national comme une chance à saisir, dit-elle. Pour moi, c'est une manière de dynamiser le territoire et j'aimerais objectivement mesurer son impact sur la naturalité, la démographie, l'économie... C'est pourquoi j'ai intégré le comité de suivi et d'évaluation au Conseil économique, social et culturel du Parc national. Des indicateurs ont été mis en place pour savoir si le Parc national a un effet ou pas. » Enfin, autre projet dans lequel Dominique s'est mobilisée : celui de la Maison de l'eau, qui verrait le jour dans le moulin construit sur la Coquille dans le village voisin, à Aignay-le-Duc. « Le Parc national a fait une étude pour évaluer le projet », dit-elle. Et en effet, c'est un beau projet sur lequel le Parc national est mobilisé !



Gurvan Haldimann

Chargé de mission mobilisation citoyenne
au Parc national de forêts

La mission que le Parc national a confiée à Gurvan Haldimann est nouvelle. Il est, depuis début 2026, chargé de mission mobilisation citoyenne. Il va valoriser et gérer la coordination des démarches participatives du territoire : des chantiers participatifs, des ateliers, des rencontres. Sa mission c'est aussi développer des outils pédagogiques. Parmi eux : des sentiers pédago-ludiques comme « L'aventure Montsaugonnaise », qu'il a créé en 2025, des malettes pédagogiques à destination des animateurs nature et enseignants et une maison mobile. « Le véhicule aménagé pourra se rendre sur les grands événements du territoire et au-delà, explique-t-il. Il est en travaux et sera opérationnel cet été. » Géographe de formation, diplômé en ingénierie touristique durable et culturelle, son expérience professionnelle l'a conduit dans l'éducation à l'environnement. Gurvan se définit avant tout

comme un curieux. C'est d'ailleurs ce qui lui a donné envie de rejoindre l'équipe du Parc national de forêts en 2024. « Le Parc national est un endroit unique en France, estime-t-il. C'est une chance de travailler sur un lieu expérimental comme celui-ci. D'autant plus sur un poste comme le mien où l'on est invité à innover ! » Quoi de mieux qu'un esprit inventif pour éveiller les consciences ? « J'ai toujours aimé piloter des projets et diffuser les bonnes pratiques aux habitants, aux touristes et surtout aux générations futures, afin de préserver notre environnement », confie-t-il. Si vous le croisez cet été, n'hésitez pas à aller à sa rencontre à la maison mobile du Parc national ! ■

« On est invité à innover ! »

Annette et Emmanuel Geoffroy

Propriétaires du Moulin de la Fleuristerie

Annette et Emmanuel Geoffroy sont des entrepreneurs dans l'âme. Après une carrière à l'international dans de grands groupes, ils décident, presque sur un coup de tête, de reprendre le moulin de la Fleuristerie à Orges, en Haute-Marne, où Emmanuel a grandi. C'était en 1994. Depuis, le couple a préservé et développé une activité artisanale unique en France : le moulin est en effet le dernier fabricant de pistils, étamines et fruits artificiels du pays pour la haute-couture. En 1997, ils démarrent les visites guidées de ce lieu jusqu'ici très confidentiel. En 2001, ils proposent des fleurs complètes à leurs clients des maisons de haute couture. En 2007, ils ouvrent une salle de réception pour

*« Ce qui est important
pour nous aujourd'hui,
c'est comment on transmet »*

de grandes fêtes, puis, des hébergements et enfin, une boutique. En 2017, ils modernisent la turbine hydroélectrique et grâce à elle, le moulin fournit aussi l'électricité au village. Quant à la roue à aubes du moulin à eau du XIII^e siècle, elle entraîne toujours les machines du XIX^e siècle pour la production du métier d'art. En ricochet, à Orges, l'offre d'hébergement s'est aussi développée... Pour Annette et Emmanuel, ce moulin qui traverse les siècles est la preuve que l'on peut concilier développement économique, préservation du patrimoine et de la biodiversité. « Ce qui est important pour nous aujourd'hui, c'est comment on transmet », poursuit Annette. « Le lieu a encore un potentiel de développement », promet Emmanuel. Labellisé « Entreprise du Patrimoine Vivant » et *Esprit parc national – forêts*, le Moulin de la Fleuristerie raconte déjà une belle histoire de résilience et d'exemplarité. ■



Les Aires terrestres éducatives (ATE)



more-t-il. Les enfants ont pris des repères physiques : le champ attenant, la rivière en contrebas, le puits de captage, les chemins environnants. Ils ont ensuite répertorié et marqué chaque arbre remarquable d'un point GPS, mais aussi les habitats intéressants comme les loges de pics et les traces de passages d'animaux (chevreuils et sangliers, principalement).

« C'était un très beau moment, sourit Franck Jury. Les enfants étaient très à l'écoute, très réceptifs. » Déjà, il avait l'intuition que quelque chose était en train de se passer... Quatre ans plus tard, cela se confirme : cet inventaire des arbres remarquables – vieux hêtres, charmes, chênes – a été partagé avec le technicien forestier en charge de la gestion forestière du site afin de les protéger. « On peut maintenant imaginer l'installation de panneaux pour valoriser le travail des enfants », poursuit-il.

Des exemples comme celui-ci, Franck Jury n'en manque pas. En quatre ans, les Aires terrestres éducatives sont passées de 4 à 15 sur le territoire du Parc national de forêts. Toutes les parcelles ont bénéficié de l'implication des enfants. « De nombreuses plantations de haies d'arbres ont été faites, les enfants ont installé des nichoirs, des gîtes à insectes, à hérissons ou à chauve-souris »,

Les Aires terrestres éducatives sont un dispositif initié par l'Office français de la biodiversité (OFB) qui engage les élèves dans une démarche participative et écocitoyenne à travers l'exploration et la gestion d'un espace naturel ou semi-naturel mis à leur disposition.



recense le chargé de mission. Un gros travail a aussi été fait sur la signalétique, avec des panneaux d'arboretum ou sur les espèces de la faune ou la flore. De nombreux guides et livrets ont été distribués pour accompagner cela. Pour soutenir et encadrer ces ATE, les agents du Parc national de forêts – notamment les gardes-moniteurs et les agents d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) – sont présents, accompagnés de partenaires (comme la Maison de la Forêt et le Centre d'Initiation à la Nature d'Auberive et l'ONF).

Du côté des enfants, le bilan est très positif. Il en est de même pour l'Éducation nationale, si bien que le Parc national souhaite à l'avenir étendre le dispositif en le proposant dans les collèges ou les lycées du territoire. ■

UNE AIRE FLUVIALE ÉDUCATIVE POUR IMAGINER LES AMÉNAGEMENTS DE DEMAIN

Parmi les 15 Aires éducatives du Parc national de forêts, l'une est fluviale. Première en son genre au sein du Parc national, elle mobilise six classes du CP au CM2, soit 127 élèves de l'école élémentaire Marmont, à Châtillon-sur-Seine.

Ce jour-là, Franck Jury, chargé de mission Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), s'en souvient comme si c'était hier. En 2022, chaussé de bottes et armé de boussoles, crayons et clés de détermination, il a accompagné les 15 élèves de CE1-CM2 de l'école de Saint-Loup-sur-Aujon sur leur Aire terrestre éducative (ATE). Cette parcelle de forêt est mise à leur disposition par la commune. « L'idée, c'était de cartographier l'espace de leur ATE », se remé-

Les sites Natura 2000

Parmi les espèces et les milieux remarquables du Parc national de forêts, certains sont reconnus à l'échelle européenne. À ce titre, le Parc national compte 18 sites classés Natura 2000.

Natura 2000 est le premier réseau européen d'aires protégées. « C'est face au constat du déclin de la biodiversité dans l'Union européenne lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992 que ce dispositif a vu le jour », explique Aurélie Wahl, chargée de mission Natura 2000. Le but est de maintenir dans un bon état de conservation des habitats et des espèces cibles « qu'on appelle d'intérêt communautaire, c'est-à-dire rares, représentatifs de la biodiversité européenne et avec des statuts de conservation », ajoute-t-elle. La particularité de ces aires protégées est de concilier la préservation de la nature avec la présence des activités humaines. La conservation de la nature passe ici par une large concertation avec usagers, élus et acteurs du territoire.

Au sein du Parc national de forêts, on trouve une diversité de sites, par exemple, des marais tufeux, des pelouses, des milieux

forestiers, des gorges, des cours d'eau... Grâce à Natura 2000, ces sites bénéficient de financements pour y développer des actions favorables à leur préservation. « Sur les gorges de la Vingeanne, par exemple, nous travaillons avec des partenaires à la création d'un sentier d'interprétation qui sera mis en place prochainement », illustre Thomas Volpoet, chargé de mission Natura 2000.

« Beaucoup de marais ont été drainés et reboisés pour exploiter les sites, ce qui a engendré de fortes dégradations. Aujourd'hui, nous cherchons à les restaurer en partenariat avec, entre autres, l'ONF et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne », ajoute Aurélie Wahl.

Pour Thomas Volpoet, « notre travail, c'est aussi de réaliser des inventaires qui permettront peut-être d'identifier de nouvelles espèces sur ces sites Natura 2000 ». La Mulette épaisse, aussi appelée moule de ruisseau, pourrait ainsi bientôt voir son nom sur la liste des espèces du site Natura 2000 de la vallée de l'Aube. « Camille Savary, chargée de mission espèces aquatiques, a mis en évidence sa

18 sites
Natura 2000
dans le Parc national

dont 14 sites
gérés et animés par
le Parc national de forêts

4 chargés de mission
Natura 2000

1 comité de pilotage
par an et par site

présence sur l'Aube dans le cadre d'une étude sur les mollusques aquatiques, se réjouit Aurélie Wahl. C'est désormais mon travail de faire remonter cette information. » Particulièrement sensible à la pollution, à l'assèchement des cours d'eau et aux espèces invasives, cette espèce, qui peut vivre jusqu'à 30 ans enfouie dans les sédiments, pourrait constituer une espèce indicatrice de l'évolution de l'état des cours d'eau au sein du Parc national de forêts. ■

DES DISPOSITIFS D'AIDE

Tout propriétaire ou ayant-droit sur des parcelles d'un site Natura 2000 peut souscrire un contrat Natura 2000. Sur la base du volontariat, ces subventions permettent de mener des actions en faveur de la biodiversité ou de récompenser des efforts de gestion des usagers.



GR de Pays : le tour du Parc national de forêts par le Chemin de la Belle Étoile

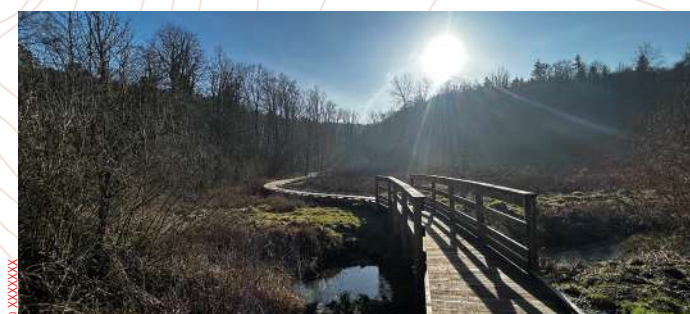
Quoi de mieux qu'une immersion complète au sein du Parc national de forêts pour en apprécier toute la splendeur ? C'est la voie que vous emprunterez en suivant le Chemin de la Belle étoile. Un sentier de grande randonnée de pays, inauguré en 2026, que vous pourrez parcourir en 12 jours.



Le départ peut se faire depuis quatre points d'entrée aménagés : Châtillon-sur-Seine, Châteauvillain, Auberive ou Salives. Tous sont accessibles en train ou en bus. Il vous suffira ensuite de vous laisser guider par les balises de ce nouveau GR de Pays (GRP).

Sur les 244 kilomètres de parcours, 94 ont été entièrement créés pour ce GRP. Vous trouverez des hébergements et du ravitaillement tous les 20-25 kilomètres, des panneaux à l'effigie de personnages qui ont façonné ce territoire, des anecdotes sur les villages dans chaque bourg et découvrirez une douzaine de sites patrimoniaux aménagés.

Vous passerez – notamment – par le vallon de la Lochère, où vous pourrez parcourir un nouveau sentier d'interprétation à la découverte d'une végétation de marais avec des espèces montagnardes surprenantes ; par le marais de Chalmessin, marais tufeux parmi les plus remarquables du plateau de Langres ; par le site archéologique du Tremblois,

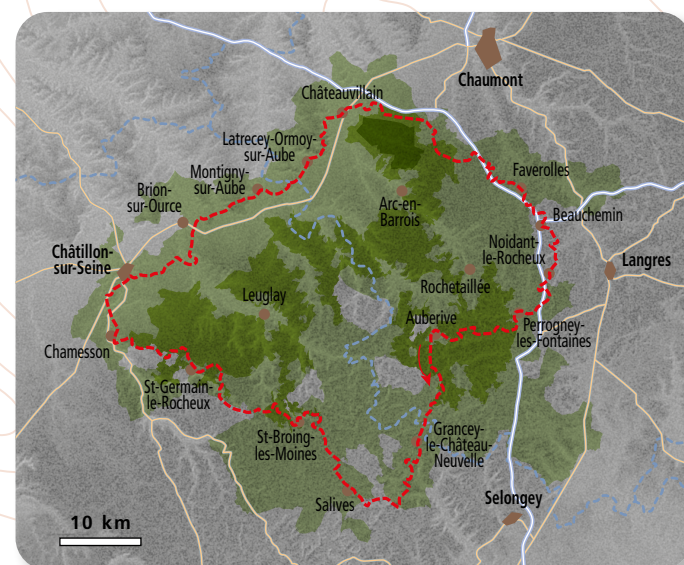


sanctuaire antique ; par la commanderie d'Épailly, fondée par les Templiers...

Sauvage et confidentiel, ce GRP emprunte des chemins forestiers, des sentiers sinueux sous la canopée et des routes paisibles longeant les rivières. Il permet une progression douce et fluide, idéale pour une marche en connexion avec la nature. Certains s'y aventureront peut-être même avec un âne !

Vous pouvez vous laisser guider en toute confiance sur ce GRP, comme autrefois on se fiait à la belle étoile pour avancer. Alors, peut-être la poésie des grands hommes qui ont arpenté cette terre résonnera en vous ? « La forêt m'accablait de sa beauté sauvage », écrivait le naturaliste Robert Hainard que vous croiserez sur le parcours.

Les oiseaux de nuit pourront aussi se délecter de la Voie lactée, particulièrement préservée au sein du Parc national, futur candidat à l'obtention du label « Réserve internationale de ciel étoilé ».



Départ depuis Châtillon-sur-Seine, Châteauvillain, Auberive ou Salives.

244 km **12 jours**

Plus d'infos sur rando.forets-parcnational.fr



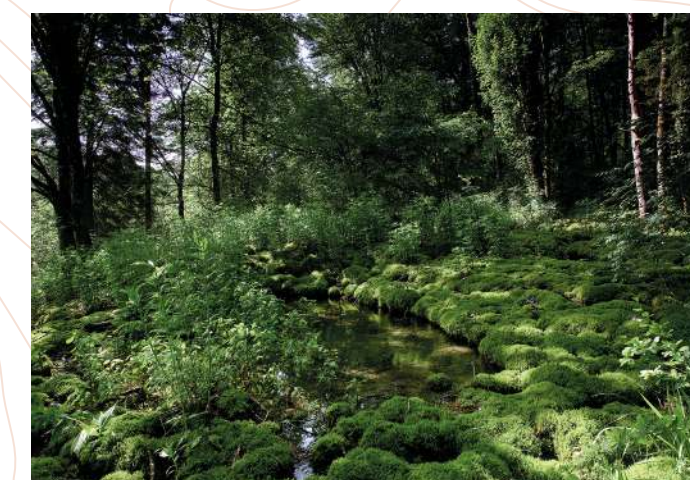
Le circuit de la tufière d'Amorey, au fil de l'eau

Cet itinéraire met l'eau à l'honneur, celle qui a façonné ce territoire. Le circuit suit deux cours d'eau : le ruisseau du Val Clavin à l'aller et celui de la Germainelle au retour. Entre les deux, le marcheur s'engouffre dans une forêt profonde, celle du massif de Montgérand en forêt domaniale d'Auberive.

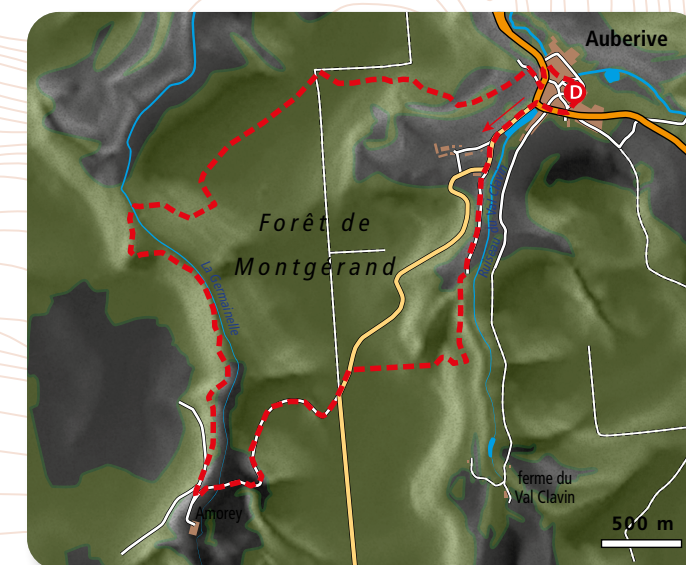


Il y découvre le vallon du Val Clavin, froid et humide où pousse une végétation montagnarde, rare et sensible, vestige de l'ère glaciaire. En ce début de printemps, par exemple, le sol se recouvre d'un délicat tapis de nivéoles, ces précieux petits grelots blancs aux allures de muguet.

Le massif est aussi caractérisé par ses grands arbres. C'est dans cette forêt d'Auberive qu'on trouve les plus grandes futaies de hêtres, et de frênes, notamment. Des essences particulièrement réceptives à l'eau. Une fois sur l'autre vallon, on aborde un autre milieu, lui aussi forgé par l'eau depuis des siècles : la tufière d'Amorey. Des cascates de tuf, de mousses et d'eau ponctuées de vasques formant un remarquable escalier naturel.



Le parcours se termine par la découverte de différents patrimoines historiques qui témoignent de la volonté de l'homme de maîtriser cette eau. La promenade de l'entre-deux-eaux, à l'ombre des tilleuls pluriséculaires, qui servait autrefois d'entrée à l'abbaye d'Auberive expose l'imposante bâtisse. Incontournable site du Parc national, elle a été fondée en 1135 par l'abbé de Clairvaux dans ce fond de vallée marécageux jusqu'alors inhabité. Elle n'aurait sans doute pas pu voir le jour sans la construction du moulin créé par les moines.



Départ depuis Auberive

11 km **4 heures**

Plus d'infos sur rando.forets-parcnational.fr

Le chemin de la grenouille

Aide la grenouille à atteindre la fleur de nénuphar.

Pour y arriver, elle doit sauter de feuille en feuille en suivant le bon ordre. Commence par trouver la feuille qui vaut 1, puis celle qui vaut 2, puis 3, et continue ainsi jusqu'à 10.

Attention, la grenouille ne peut sauter que sur une feuille voisine.

À toi de retrouver le bon chemin jusqu'à la fleur !



Le savais-tu ?

Près des rivières du Parc national de forêts, on peut observer des amphibiens, comme les grenouilles vertes et les grenouilles rieuses.

La grenouille rieuse est très grande : elle peut mesurer plus de 10 cm ! Pour la reconnaître, regarde sa peau : celle de la grenouille est lisse et humide, alors que celle du crapaud est plus sèche et pleine de petites bosses.

B	Z	D	Y	F	X	P	G
W	J	M	V	K	S	Ê	L
Q	L	A	O	G	D	C	V
Z	S	R	B	Y	O	H	Z
F	G	T	J	W	F	E	K
Y	D	I	L	Q	Y	U	W
O	Z	N	V	B	X	R	D
J	K	X	Q	S	G	B	F

Mot caché

Regarde bien toutes les lettres ! Barre celles qui reviennent trois fois ou plus. Ensuite, avec les lettres qui restent, essaie de retrouver le nom d'un oiseau que l'on peut admirer dans le Parc national de forêts.



Le message codé

Décode le message des fleurs !

Chaque fleur correspond à une lettre. Observe-les, trouve la bonne lettre pour chacune et écris-la sous la fleur afin de reconstituer la phrase cachée. À toi de décoder le message secret !

P

A

I

D

F

^

T

S

,

O

'

C

U

V

L

N

R

!

E

,

M

!

Tu trouveras les solutions des jeux en bas de la page 19.

Le savais-tu ?

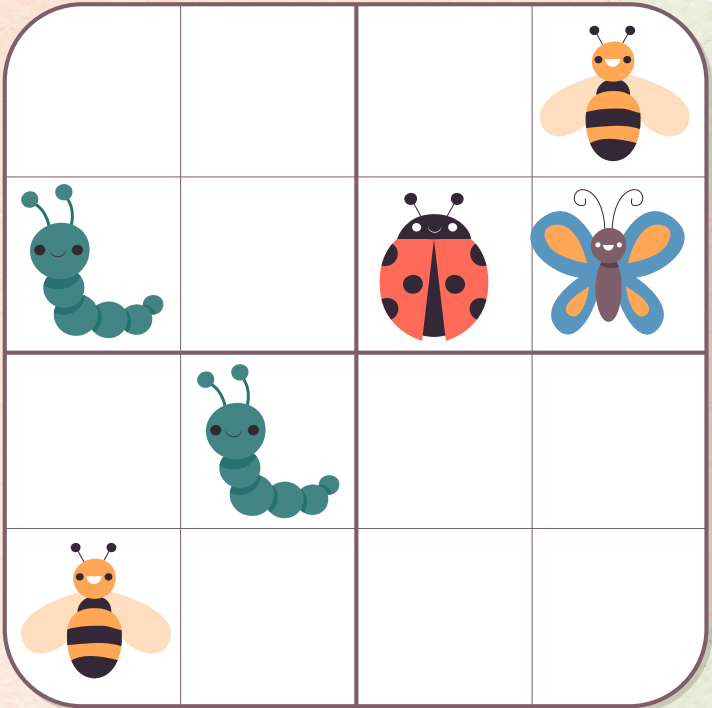
Au printemps, les fleurs se réveillent après l'hiver. Les bourgeons s'ouvrent, les tiges grandissent et les fleurs apparaissent. Elles fabriquent du nectar et du pollen pour attirer les abeilles et les papillons. Grâce à eux, les plantes peuvent ensuite faire des graines et des fruits.

Sudoku

Complète le sudoku des insectes.

Dans chaque ligne (de gauche à droite) et dans chaque colonne (de haut en bas), on doit retrouver une seule fois chaque insecte.

C'est pareil dans chaque petit carré de 4 cases : il faut une coccinelle, un papillon, une chenille et une abeille, une seule fois.



VRAI/FAUX : tique et maladie de Lyme

Les tiques peuvent transmettre la maladie de Lyme. Vraiment? Toutes les tiques? Et, qu'est-ce que cette maladie au juste? Gurvan Haldimann, chargé de mission mobilisation citoyenne au Parc national de forêts, a accepté de démêler le vrai du faux.

La maladie de Lyme est une maladie de la peau

Vrai. La maladie de Lyme, aussi connue sous le nom de « Borréliose de Lyme », est une zoonose, maladie qui se transmet des animaux à l'homme, de forme dégénérative grave, mais traitable. Elle correspond dans 84 % des cas à des érythèmes migrants, une lésion de la peau caractérisée par une rougeur autour de la morsure, parfois accompagnée de fièvre et de vomissements, mais elle peut prendre des formes chroniques allant jusqu'à des manifestations neurologiques et articulaires dans 16 % des cas.

Toutes les tiques transmettent la maladie de Lyme

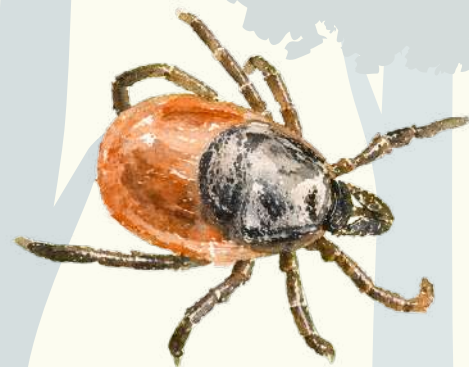
Faux. En Europe, seule l'espèce *Ixodes ricinus* transfère le pathogène, si elle-même est infectée par la bactérie en cause, *Borrelia burgdoferi*. Malheureusement, c'est la tique la plus répandue en France.

En cas de morsure, on est forcément contaminé

Faux. Dans 8 cas sur 10, la tique ne comporte pas d'agent pathogène, dans les deux cas restants, il y a 95 % d'infections stoppées par homéopathie ou antibiotique. Néanmoins, l'infection se produit dans les premières 24h suivant la morsure, d'où la nécessité d'enlever les tiques le plus tôt possible après piqure. La maladie de Lyme touche environ 50 000 personnes par an en France et de plus en plus chaque année.

La tique « pique » pour se défendre

Faux. En fait la tique ne pique pas car elle n'a pas de dard. Elle s'accroche à la peau avec ses pièces buccales. La tique fait des « repas de sang » trois fois dans sa vie pour se développer (on dit qu'elle est hématophage). Son premier repas en tant que larve, sur un petit mammifère, lui permet de se faire pousser une nouvelle paire de pattes. Son second, de passer du stade de larve à celui de nymphe, puis, son troisième repas, sur un gibier encore plus gros, lui permet d'atteindre l'âge adulte.



Pour se protéger il faut mettre de l'huile essentielle d'eucalyptus

Faux. C'est l'un des produits qui peut être mis sur la peau pour créer une barrière chimique mais il n'est efficace que 20 à 30 minutes et les concentrations ne sont parfois pas adaptées. L'IR3535, vendu en pharmacie, tiendra davantage sur la durée. Mais mieux vaut avoir toujours un tire-tique sur soi.

En cas de « morsure », les tiques peuvent être envoyées aux chercheurs

Vrai. Le programme de recherche participative Citique initié en 2017 vise à mieux comprendre l'écologie des tiques et des agents pathogènes qu'elles transmettent pour améliorer la prévention grâce aux tiques qui lui sont envoyées par les personnes mordues. Les kits sont disponibles en pharmacie.

La maladie de Lyme se propage à cause du réchauffement climatique

Vrai. Les tiques *Ixodes ricinus* ont du mal à survivre sous 7 degrés. Si les températures leur sont favorables, elles peuvent vivre toute l'année et proliférer. Par ailleurs, les tiques se développent désormais dans des régions où elles ne pouvaient survivre auparavant, et avec elles la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

Les renards sont indispensables pour lutter contre la propagation de la maladie de Lyme

Vrai. Une étude américaine a montré qu'au cours des trois dernières années, l'augmentation de la maladie de Lyme était corrélée avec la diminution du nombre de renards roux. Les renards tuent les petits rongeurs, et du même coup, les tiques au stade larvaires contaminées, ce qui endigue la prolifération de la maladie à un stade précoce. Sans renards, les tiques se développent davantage et atteignent l'âge adulte, âge auquel elles s'en prennent aux humains.

**Samedi 6 juin au Tremblois
et samedi 25 juillet à Auberive et Vivey**

Découvrez le Sentier de la Belle étoile, GR de Pays du Parc national de forêts

Partez à l'aventure sur ce sentier unique qui allie grande randonnée et découverte du patrimoine local. À travers villages pittoresques et rencontres avec des personnalités ou acteurs emblématiques du territoire, le Sentier de la Belle étoile vous plonge au cœur de l'histoire et de la vie locale. Pour vous en révéler les secrets, le Parc national vous donne rendez-vous au site du Tremblois en Côte-d'Or: un lieu entièrement réaménagé, riche en vestiges gallo-romains, qui raconte l'histoire fascinante du territoire et met en valeur ses patrimoines.

Événement gratuit, sans inscription, topoguide dispo sur la boutique en ligne : boutique.forets-parcnational.fr

Les 31 juillet, 1er et 2 août

Le Parc national partenaire du festival du Chien à plumes

Parce que la nature a toute sa place au cœur des festivités, le festival du Chien à Plumes ouvre ses portes au Parc national de forêts pour trois jours de musique et de découvertes. Venez rencontrer l'équipe à la Maison mobile du Parc national, profiter des sorties nature et conférences et plonger dans des expositions photographiques dédiées aux insectes et aux paysages du territoire. Une rencontre inédite entre culture et nature, à vivre pleinement pendant le festival.



Le 4 octobre à Salives

S'Envoler : un rendez-vous à ne pas manquer

Après une première édition couronnée de succès en 2025, le festival S'Envoler prépare son grand retour à Salives... et vous réserve une journée pleine de surprises. Au lever du jour, une sortie guidée vous entraînera sur les chemins de l'évasion. Puis, lorsque viendra le temps de s'installer, place à l'image et à l'émotion avec une sélection de courts-métrages qui promet de vous faire voyager et prendre de la hauteur. Le programme complet sera bientôt dévoilé. D'ici là, notez la date et préparez-vous à l'envol. Vous finirez la journée sous les étoiles en observant le ciel étoilé avec Eric Gruot. En partenariat avec Les Écrans de l'Aventure et la salle de l'Abreuvoir à Salives.



**LES ÉCRANS DE L'AVENTURE
Parc national de forêts**



Inscrivez-vous à notre lettre d'information et recevez par email l'actualité du Parc national!



Retrouvez l'ensemble des événements et des animations du Parc national de forêts.



**Solutions
des jeux**

Page 16,
« Le chemin de
la grenouille » :



Page 16, « Mot caché » :
MARTIN-PÊCHEUR

Page 17, « Le message codé » :
AU PARC NATIONAL DE FORÊTS,
ON DÉCOUVRE LA NATURE
EN S'AMUSANT !

Page 17,
« Sudoku » :

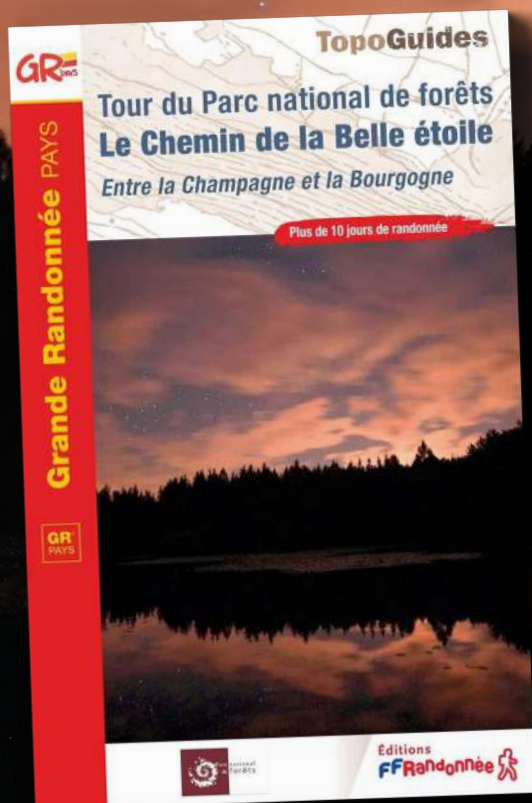




Parc national
de forêts

LES PIEDS SUR TERRE, LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Parcourez le tout nouveau
GR de Pays Le Chemin de la Belle étoile.



Un parcours de **244 km**
à parcourir en **12 jours**,
pour découvrir le territoire
à son rythme.

Topoguide disponible sur
la boutique en ligne : 
www.boutique.forets-parcnational.fr

 Vous n'avez pas encore souscrit à l'abonnement gratuit aux Échos des forêts
et souhaitez le recevoir chez vous ?

Pour vous abonner, écrivez à echosdesforets@forets-parcnational.fr
ou retournez le coupon ci-dessous en le renvoyant par voie postale.

Vos coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sont réservées à l'usage exclusif du magazine *Échos des forêts* et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données sur simple demande à l'adresse mentionnée ci-dessus ou par mail à echosdesforets@forets-parcnational.fr

* Avant le 1^{er} septembre 2026.
Passée cette date, votre inscription
ne pourra être prise en compte que pour
le numéro suivant.

**À retourner à l'adresse
suivante :**

Parc national de forêts
20 rue Anatole Gabeur
52210 ARC-EN-BARROIS